

Conférence des maires du Jura bernois et du district de Bienne (CMJB)

Direction de l'instruction publique du
Canton de Berne
Sulgeneckstrasse 70
3005 Berne

Par courriel laura.ezquerra@erz.be.ch

Bévilard, le 16 mai 2017

Modification de la Loi sur l'école obligatoire (LEO) Prise de position de la CMJB

Mesdames, Messieurs,

Le Comité de la Conférence des Maires du Jura bernois et du district de Bienne a pris connaissance du projet de modification de la Loi sur l'école obligatoire et vous remercie de l'avoir consulté.

La CMJB soutient vivement ce projet qui permet au canton de verser des subventions, de manière subsidiaire, aux communes qui proposent des structures d'accueil pour les enfants pendant les vacances scolaires. La CMJB est persuadée que l'ouverture des EJC pendant les vacances scolaires répond à un besoin réel, qui ne fera que s'accroître en raison de parents qui travaillent toujours plus tous les deux, mais aussi de structures familiales de plus en plus différentes, moins homogènes et solidaires. Nous apprécions aussi le côté subsidiaire du soutien cantonal, qui laisse aux communes le soin d'organiser ces structures d'accueil, selon leurs connaissances des besoins de proximité, mais aussi selon leurs possibilités matérielles et financières.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

CONFÉRENCE DES MAIRES DU JURA BERNOIS ET DU DISTRICT DE BIENNE

Le Président



R. Matti

Le secrétaire



A. Rothenbühler